

La Fondation

DE JEANNE DESCOUTURELLE

et de

Philippotte Caignet, à La Croix-Saint-Ouen.

PAR M. L'ABBÉ E. MOREL

On ne perd point sa peine, quand, désireux de faire revivre le passé, on interroge les pierres tombales. Il en est une curieuse fixée à l'intérieur de l'église de La Croix-Saint-Ouen, sur le mur du portail, du côté de l'épître. Cette pierre n'a pas toujours occupé cette place. Elle a servi longtemps à marquer la sépulture de deux bienfaiteurs de la paroisse et de l'église de La Croix-Saint-Ouen, Jeanne Descouturelle, femme de Jean Caignet, et sa fille, Philippotte Caignet, femme d'Hector Fillion, toutes deux providences des pauvres, autant que ferventes chrétiennes. C'est devant un gros pilier carré, à l'extérieur de l'église, suivant le témoignage des anciens, qu'on devrait retrouver leurs tombes, si l'église de La Croix-Saint-Ouen n'avait pas, depuis le xv^e siècle, subi bien des remaniements, et si le cimetière n'avait pas été lui-même déplacé.

L'épithaphe qui nous redit leurs noms et leurs bienfaits est écrite en vers de huit pieds, dont la naïveté et la recherche ne sont pas pour nous déplaire. C'était l'art poétique du temps. Boileau l'a dit :

Durant les premiers ans du Parnasse françois,
Le caprice tout seul faisait toutes les lois.
La rime au bout des mots, assemblés sans mesure,
Tenait lieu d'ornement, de nombre et de césure.

La rime parfois ne rime pas dans cette inscription : *Elle et ère, ovre et orde, oit et er, etc.*, y figurent comme des assonances recevables. C'est la rime pourtant qui nous a permis de reconstituer avec certitude divers passages tout-à-fait frustes, malgré les abréviations de plus d'un genre avec lesquelles il fallait compter. L'épithaphe est formée de quarante-neuf vers gravés sur vingt-cinq lignes, chaque ligne comprenant deux vers, sauf la dernière qui n'en a qu'un.

La pierre est haute de 1 m. 14 c. et large de 0,69 c. Dans la partie supérieure, on remarque un tableau qui ne manque pas d'intérêt. Sous une arcature cintrée, se trouve représentée la sainte Vierge dans le mystère de son Assomption. Dix anges la soutiennent et lui font cortège. D'eux d'entre eux lui posent sur la tête une couronne ducal. Plus bas à droite pour le spectateur, saint Jean-Baptiste, vêtu d'une peau de chameau, tient sur le bras gauche l'*Agnus Dei*, et pose la main droite sur l'épaule de Jeanne Descouturelle, qu'on voit à genoux, implorant la sainte Vierge. A gauche, saint Philippe couvre de sa protection toute une famille, composée de quatre hommes, deux femmes et deux petits enfants, ces derniers à genoux en avant de leur mère. On n'a pas de peine à reconnaître Philippotte Caignet, escortée de ses sept enfants défunts, dont deux morts en bas âge, et les cinq autres, quatre garçons et une fille, dans l'adolescence ou l'âge mûr. Philippotte Caignet avait eu de son mariage avec Hector Fillion quatorze enfants. Elle en pleura sept. Les sept autres restèrent sous la tutelle de leur père. D'une charité incomparable pendant sa vie, Philip-

potte voulut qu'après sa mort d'abondantes aumônes fussent distribuées aux pauvres, aux femmes veuves et aux orphelins. En même temps elle réclama qu'à perpétuité on célébrât l'anniversaire de son décès par un obit solennel. Voici au reste ses dispositions testamentaires, telles qu'elles ont été consignées sur sa pierre sépulcrale :

Devant ce gros pillier carréz,
Deux corps y sont sépulturéz,
Que mort jadis mist soubz sa main,
Dont pleurs et cris et regrets maintz
En ont gestéz josnes et vieulx,
En lermoyant de leurs deux yeux ;
Disant que mort grant tort avoit
Du monde encore les oster,
Veu que tant estoient duisantes
Et aux povres tant secourantes.
L'ung des corps de l'autre fut mère,
Nommée Jehenne Descouturelle,
Qui femme fut, comme l'on scet,
A deffunct maistre Jehan Caignet.
L'autre fut Phelippotte nommée,
Des deux deffuncts la fille aînée,
Que Dieu avoit, en son josne aage,
Ajoinct par loy de mariage
A l'aîné Hector Filion,
Dont sont yssus de beaux gectons,
Jusques au nombre de quatorze
Dont les sept sont vivans encore,
Qu'elle a laisséz icy en terre
Dessoubz la garde paternelle.
Elle estant au monde présent
Par charité n'espargnoit rien,
Descarglé de ses biens aux povres,
En ayant d'eulx miséricorde ;
Mesmes, quant a voullu morir
Ses biens a voullu départir,
Par grant pitié et clémence,
A ceulx qui auront indigence,
A femmes vefves et orphelins,
Tant aux loingtains comme aux voisins,

Mesmes à l'église de céans
En lui donnant rentes et surcens
Affin qu'à tous jours luy soyt fait
Chacun an obit solempnel,
En tel jour qu'elle est décédée,
En priant la Vierge honorée
Que son filz veulle depryé
De luy pardonner ses péchéz.
Mort la ravy et mis en sendre,
Tant que le corps gist dans la terre,
Et trespassa si bien l'estrésme,
De janvier le vingt-sixième,
An de salut; aussi de grâce,
Mil et cinq cens quarante quatre.
Le doulx Jésus pardon lui fasse. Amen.

Maitre Jean Caignet, mari de Jeanne Descouturelle, fut-il l'aïeul ou le bisaïeul de Michel de Caignet, écuyer, sieur du Fayet, décédé à Saint-Gervais-Pontpoint, le 16 octobre 1676 à 72 ans? Nos renseignements généalogiques ne nous permettent pas de résoudre la question.

Le mari de Philippotte Caignet, Hector Fillion, nous est mieux connu, nous le croyons du moins; car dans l'église de Longueil-Sainte-Marie, devant l'autel de la sainte Vierge, une pierre tombale fort bien conservée, malgré les injures que lui font subir les pieds des passants, nous montre les portraits gravés d'un homme et d'une femme avec cette inscription sur le pourtour:

Cy gist Paulle Merlin, en son vivant femme de Gilles Fillion, prévost de Longueil, laquelle trespassa le XIII^e jour de janvier MV^cXXXVII.

Cy gist et repose Hector Fillion, filz, en son vivant archer des ordonnances soubz monsieur le Daulphin qui trespassa le XXII mai MV^cLVIII.

Hector Fillion, fils, nous parait bien être le personnage que l'épitaphe de La Croix-Saint-

Ouen appelle l'aisné Hector Fillion. Nous ne pouvons néanmoins le certifier sans réserve, faute de preuve, ni même l'identifier d'une manière absolue avec Hector Fillion, fermier de Saint-Corneille, demeurant à l'Ormeau Huon, autrement dit l'Orméon, en 1545. Sans doute sa parenté très rapprochée avec Gilles Fillion, prévost de Longueil-Sainte-Marie pour l'abbaye de Saint-Corneille, rend notre conjecture très vraisemblable, mais en histoire surtout il faut bien se garder de jamais transformer une probabilité en certitude. Suivant notre hypothèse, Hector Fillion aurait survécu quatorze ans à sa femme. Il mourut archer des ordonnances sous le commandement du Dauphin, le 22 mai 1558.

Son écu portait un chevron accompagné de trois hallebardes, deux en chef, une en pointe. Celui de Paulle Merlin, auprès de laquelle son corps a été inhumé, portait également un chevron, mais accompagné de trois merlettes, deux en chef une en pointe.